



SDG
AMBITION



Avec le soutien de

accenture

SAP

3M

QUESTIONS FRÉQUENTES

À PROPOS DE SDG AMBITION

Q : Qu'est-ce que SDG Ambition ?

R : SDG Ambition est un programme qui vise à inciter et à soutenir les entreprises participant au Global Compact des Nations Unies à se fixer des objectifs ambitieux alignés sur les 17 Objectifs de développement durable (ODD) et à accélérer leur intégration dans les activités et la gestion des performances. SDG Ambition permet aux entreprises d'accélérer leur progression et leur transformation en libérant de la valeur commerciale, en renforçant la résilience de l'entreprise et en permettant une croissance à long terme. Le Programme a été lancé en janvier 2020 au Forum économique mondial de Davos par le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres. Celui-ci a donné le jour à 10 critères d'évaluation SDG Ambition présentés en juin 2020 lors du Sommet des dirigeants du Global Compact des Nations Unies.

L'édition 2021 de SDG Ambition aura lieu en ligne. Le programme Accelerator (programme d'accélération) sera lancé en janvier 2021 et intégrera des ateliers de renforcement des capacités sur demande et en direct avec des pairs et des experts en vue d'aider les entreprises à définir, gérer et suivre leurs objectifs ambitieux en matière de réalisation des ODD. Pour plus d'informations sur le programme, veuillez consulter la section « À PROPOS DU PROGRAMME SDG AMBITION ACCELERATOR ».

Q : Quelles sont les initiatives issues du Forum économique mondial de Davos de janvier 2020 ?

R : Une introduction au programme SDG Ambition intitulée « SDG Ambition : accroître l'impact opérationnel de la Décennie d'action » a été présentée lors du Forum économique mondial de Davos. C'est à cette occasion qu'a été lancé le nouveau cadre de mise en œuvre des ODD du Global Compact des Nations Unies qui vise à guider les entreprises dans l'intégration des ODD et des Dix principes dans leur stratégie commerciale et dans leurs opérations et à encourager la participation des parties prenantes. La publication peut être consultée [ici](#).

Q : Quelles sont les initiatives issues du Sommet des dirigeants Global Compact des Nations Unies de juin 2020 ?

R : Une série de 10 critères d'évaluation pour SDG Ambition intitulés « SDG Ambition : présentation des critères d'évaluation des entreprises dans le cadre de la Décennie d'action » ont été présentés lors du Sommet des dirigeants. La publication peut être consultée [ici](#).

Q : Quels sont les critères d'évaluation (benchmarks) pour SDG Ambition ?

R : Les critères d'évaluation (benchmarks) pour SDG Ambition sont un ensemble de critères absolus et mesurables fondés sur des exigences établies en matière d'élaboration de rapports. Ces critères adaptent les ODD au monde de l'entreprise et se concentrent sur les domaines dans lesquels elles peuvent avoir le plus grand impact. Ces critères d'évaluation sont applicables à tous les secteurs d'activité. Leur mise en œuvre souple permet aux entreprises de définir des objectifs et des cibles dans les domaines les plus importants de leur secteur. Pour plus d'informations, veuillez consulter le [Guide Ambition](#).

Q : Quelles sont les initiatives issues de l'évènement United Business LIVE organisé lors de la semaine de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre dernier ?

R : Présentés cette année lors de l'ouverture de la 75^e session historique de l'Assemblée générale des Nations Unies, les nouveaux guides SDG Ambition fournissent aux chefs d'entreprise et à leurs partenaires technologiques un soutien concernant la mesure et la gestion de leurs performances en matière de développement durable par le biais de systèmes technologiques et de solutions logicielles d'entreprise :

- [Guide Ambition](#) : « Définir les objectifs pour la Décennie d'action » établit la première série de critères d'évaluation (benchmarks) pour SDG Ambition et met les organisations au défi de se fixer des objectifs et des cibles plus ambitieux dans leur domaine d'activité pour une efficacité maximale. Les chefs d'entreprise peuvent s'appuyer sur ce document pour élaborer leur stratégie et se fixer des objectifs suffisamment ambitieux pour atteindre les ODD à l'horizon 2030.
- [Guide Intégration](#) : « Concevoir des systèmes pour les ODD » présente une approche en matière d'intégration des 10 critères d'évaluation (benchmarks) pour SDG Ambition dans les processus et systèmes fondamentaux en vue de permettre une mesure et une gestion efficaces des performances en matière de développement durable. Les chefs d'entreprise peuvent s'appuyer sur cette publication pour savoir comment intégrer de manière systémique les ODD à leurs processus opérationnels fondamentaux.
- [Les fiches de référence des critères d'évaluation \(benchmarks\)](#) pour SDG Ambition (pour référence) fournissent des exemples d'étapes à suivre pour intégrer chacun de ces critères (benchmarks) dans le système opérationnel de l'entreprise, ainsi que les principales décisions de conception nécessaires à l'engagement des partenaires technologiques.

À PROPOS DU PROGRAMME SDG AMBITION ACCELERATOR

Q : Quelles sont les activités du programme SDG Ambition Accelerator ?

R : SDG Ambition est un programme de 6 mois, axé sur les résultats, qui vise à interpeller et à aider les entreprises à se fixer des objectifs ambitieux, ainsi qu'à accélérer l'intégration des Objectifs de développement durable (ODD) dans la gestion de leurs activités. Il est constitué d'une série de sessions à la demande et en direct avec des pairs et des experts. À l'issue du programme, les participants comprendront mieux comment se fixer des objectifs ambitieux pour atteindre les objectifs de développement durable et comment définir un plan pour y parvenir. Les ateliers s'appuient sur la recherche et les produits livrables publiés dans le cadre du programme SDG Ambition et conçus par les réseaux locaux du Global Compact pour prendre en compte les différents contextes nationaux et y répondre de manière adéquate. Les participants apprendront :

- à hiérarchiser stratégiquement les actions qui accéléreront la contribution de leur entreprise au Programme ambitieux de développement durable à l'horizon 2030
- à se fixer des objectifs alignés sur des critères absolus (benchmarks) qui peuvent aujourd'hui sembler ambitieux mais qui sont essentiels pour mener à bien la transformation des économies et des sociétés
- à intégrer les objectifs et les résultats liés aux ODD aux processus et à la gestion de l'entreprise, afin d'accélérer sensiblement les progrès vers la réalisation des ODD

Résultat : à l'issue du programme Accelerator, nous attendons des participants qu'ils aient défini un ou plusieurs objectifs revus ou nouveaux alignés sur les critères d'évaluation (benchmarks) pour SDG Ambition concernant un domaine prioritaire, établi un parcours d'intégration cartographié décrivant leur approche, et élaboré un plan d'action clair visant à mettre en œuvre l'approche SDG Ambition dans les six mois suivant l'achèvement du programme Accelerator.

Q : Quelle est la durée du programme Accelerator ?

R : Les activités d'intégration débuteront fin octobre 2020 et seront disponibles à la demande. Les ateliers commenceront en janvier et se termineront en juin 2021. Le réseau local du Global Compact fournira un calendrier détaillé des activités pour les entreprises participant au programme national.

Q : Comment le programme SDG Ambition sera-t-il mis en œuvre ?

R : Le programme SDG Ambition Accelerator sera mis en œuvre par le biais de la plateforme d'apprentissage du Global Compact des Nations Unies. Les participants auront accès à une plateforme centrale où ils pourront consulter le matériel pédagogique, participer à des sessions virtuelles en direct et discuter avec leurs pairs. Un avantage supplémentaire de la participation au programme est que tous les participants de SDG Ambition ont accès à l'Académie du Global Compact des Nations Unies, quel que soit leur niveau d'engagement.

Q : Quelle est la durée d'engagement ?

R : Le programme Accelerator est divisé en trois modules répartis sur une période de six mois. Les participants se verront proposer des sessions à la demande, des ateliers en direct et des séances entre pairs, ainsi que des activités autoguidées. En moyenne, les participants bénéficieront de 2 à 3 heures de contenu à la demande et de 3 à 4 heures d'ateliers animés par module. Le temps consacré aux activités autoguidées varie d'une entreprise à l'autre, mais en moyenne 2 à 5 heures de travail sont nécessaires entre chaque session en direct. Au total, les participants doivent prévoir de consacrer environ 30 heures au programme SDG Ambition Accelerator sur une période de 6 mois.

Q : Quels sont les résultats du programme ?

R : L'objectif du programme SDG Ambition est d'augmenter le nombre d'entreprises qui se fixent des objectifs ambitieux. À l'issue du programme Accelerator, les participants auront :

- défini un ou plusieurs objectifs revus ou nouveaux alignés sur les critères d'évaluation (benchmarks) pour SDG Ambition concernant un domaine prioritaire
- établi un parcours d'intégration cartographié décrivant leur approche
- élaboré un plan d'action clair visant à mettre en œuvre l'approche SDG Ambition

Q : Quels sont les avantages pour les entreprises participantes ?

R : Le programme Accelerator permet aux entreprises d'accélérer leur progression et leur transformation en libérant de la valeur commerciale, en renforçant la résilience de l'entreprise et en permettant une croissance à long terme.

Vous apprendrez :

- à hiérarchiser stratégiquement les actions qui accéléreront la contribution de votre entreprise au Programme ambitieux de développement durable à l'horizon 2030
- à vous fixer des objectifs alignés sur des critères absolus (benchmarks) qui peuvent aujourd'hui sembler ambitieux mais qui sont essentiels pour mener à bien la transformation des économies et des sociétés
- à intégrer les objectifs et les résultats commerciaux liés aux ODD aux processus fondamentaux et à la gestion de l'entreprise, afin d'accélérer sensiblement les progrès vers la réalisation des ODD

Vous obtiendrez :

- une compréhension des répercussions de base à l'échelle de l'entreprise de la création d'une stratégie globale de développement durable.
- la capacité d'atteindre des objectifs ambitieux visant à galvaniser les mesures opérationnelles avec les moyens nécessaires pour atteindre les ODD
- un aperçu de la façon d'intégrer les objectifs ambitieux en matière de développement durable à l'ensemble des unités opérationnelles en adoptant une approche d'intégration des performances reposant sur des technologies habilitantes

Q : Quels sont les critères d'admission ?

R : Le Global Compact des Nations Unies encourage les entreprises du monde entier à participer au programme SDG Ambition. Pour y participer, les entreprises doivent être des Participants ou des Signataires du Global Compact des Nations Unies et répondre aux critères suivants :

- faire partie du réseau local du Global Compact de votre région ou être disposé à y participer (uniquement pour le programme national)
- s'engager à renforcer la définition des objectifs de l'entreprise et les actions visant à accroître les progrès en matière d'objectifs de développement durable
- être disposé à nommer deux représentants en vue de participer aux activités et événements du programme Accelerator et un « Champion » au niveau de la direction chargé de suivre l'évolution du programme, fournir un soutien et participer à des événements de haut niveau

Q : Qui dans notre entreprise doit participer au programme Accelerator ? Y a-t-il des critères d'admission à connaître ?

R : Toutes les entreprises participantes sont tenues de nommer deux représentants qui participeront activement au programme Accelerator au nom de l'entreprise. Cela inclut la participation aux ateliers SDG Ambition et la coordination avec des collègues à tous les niveaux de l'organisation pour atteindre les objectifs SDG Ambition. Afin de tirer pleinement profit de la participation au programme Accelerator, chaque entreprise est fortement encouragée à nommer deux représentants qui participeront aux ateliers du programme.

1. Un représentant chargé de définir les priorités et les objectifs (départements de la stratégie, par exemple) et
2. Un représentant chargé de superviser les systèmes de suivi et de gestion des performances par rapport aux objectifs de l'organisation (département des technologies de l'information, S&E, etc.)
3. En plus des représentants au SDG Ambition, toutes les entreprises participantes doivent nommer un « Champion » de haut niveau chargé de suivre l'évolution des objectifs SDG Ambition, fournir un soutien aux représentants de l'entreprise si nécessaire et représenter l'entreprise lors d'événements de haut niveau qui font partie ou sont liés à SDG Ambition. Le Champion SDG Ambition doit être en lien direct avec le PDG (membre de la direction ou du conseil d'administration, par exemple). Le PDG de l'entreprise peut également décider d'endosser le rôle de Champion SDG Ambition.

Q : Qui nommer en tant que deuxième représentant en charge de l'intégration du système ?

R : Cette personne doit être une personne compétente ou capable de compiler le paysage technologique d'une entreprise. Aucune expertise technique approfondie dans chaque système n'est nécessaire ; toutefois, elle devra idéalement comprendre les principaux systèmes utilisés par l'entreprise, ses capacités de haut niveau et devra avoir la possibilité de faire appel à des experts plus qualifiés si nécessaire.

Q : La participation de mon entreprise engage-t-elle des frais supplémentaires ?

R : Des frais peu élevés peuvent s'appliquer. Veuillez contacter votre réseau local pour plus d'informations.

Q : Quelle est la différence entre le programme national et le programme mondial Accelerator ?

1. Programme national : Le programme national est disponible dans 29 pays qui exécuteront le projet en coopération avec les réseaux locaux du Global Compact dans le monde entier. Ce programme est disponible dans la langue et le fuseau horaire locaux. Il propose une série de sessions en direct et à la demande, un soutien pratique, des ateliers plus interactifs et des réseaux de pairs. Les entreprises sont regroupées avec des participants de leur propre pays. Les participants au programme national ont accès aux sessions du programme mondial et aux sessions du programme national.
2. Programme mondial : le programme mondial est proposé en anglais et offre le même contenu que le programme national, par le biais d'une série de sessions mondiales en direct et à la demande. Le programme mondial est proposé dans les pays où le programme national n'est pas disponible.

Q : Quels pays proposent le programme national Accelerator ?

R : Le programme national Accelerator est actuellement proposé par les réseaux locaux du Global Compact dans les pays suivants :

- | | | |
|---------------|-------------|------------------|
| ■ Bangladesh | ■ Inde | ■ Serbie |
| ■ Biélorussie | ■ Indonésie | ■ Afrique du Sud |
| ■ Bolivie | ■ Liban | ■ Espagne |
| ■ Brésil | ■ Malaisie | ■ Suède |
| ■ Colombie | ■ Mexique | ■ Suisse |
| ■ Croatie | ■ Maroc | ■ Thaïlande |
| ■ Finlande | ■ Pays-Bas | ■ UAE |
| ■ France | ■ Pérou | ■ Ukraine |
| ■ Géorgie | ■ Portugal | ■ Royaume-Uni |
| ■ Allemagne | ■ Russie | ■ États-Unis |

Q : Mon entreprise a déjà mis en place des objectifs en vue d'atteindre les objectifs de développement durable. Pourquoi devrait-elle participer au programme Accelerator ?

R : Selon le dernier [rapport d'avancement](#) du Global Compact des Nations Unies, 81 % des entreprises du Global Compact des Nations Unies déclarent avoir pris des mesures pour soutenir les objectifs mondiaux. Cependant, il existe un écart de performance critique entre les mesures prises par les entreprises à l'heure actuelle et les besoins mondiaux et sociétaux définis par les objectifs de développement durable. Par exemple, seules 39 % des entreprises déclarent avoir défini des objectifs conformes au Programme ambitieux de développement durable à l'horizon 2030, fondés sur la science et/ou qui s'alignent sur les besoins de la société. Dans le même temps, les entreprises indiquent que le plus grand défi auxquelles elles sont confrontées en matière de développement durable est son intégration profonde dans leurs stratégies et leurs opérations, ainsi que dans leurs chaînes de valeur. Selon le dernier rapport d'avancement, moins de la moitié des entreprises participantes indiquent intégrer les ODD dans leurs activités et seulement 37 % conçoivent des modèles en vue de les atteindre. Le programme Accelerator vise à inciter les entreprises à évaluer si le niveau d'ambition des objectifs fixés est suffisant pour atteindre les ODD et à aider les entreprises à intégrer les bons objectifs au cœur de leur stratégie. Outre la découverte de stratégies visant à accélérer la réalisation des objectifs existants, les entreprises peuvent souhaiter relever le niveau d'ambition de leurs objectifs afin de mieux s'aligner sur les objectifs et les défis mondiaux les plus urgents.

Q : Mon entreprise n'a mis en place aucun objectif en vue d'atteindre les objectifs de développement durable. Devons-nous fixer un objectif pour pouvoir participer ?

R : Non. Le programme Accelerator a pour but d'aider les entreprises à définir des objectifs ambitieux en vue d'atteindre les objectifs de développement durable. Les entreprises ne sont pas tenues d'avoir instauré des objectifs pour participer. Grâce à SDG Ambition, nous visons à fournir aux entreprises participantes la recherche et les connaissances nécessaires pour définir en toute confiance des objectifs d'entreprise alignés sur les critères d'évaluation pour SDG Ambition et intégrer ces objectifs au cœur de leurs opérations.

Q : Le programme Accelerator est-il adapté aux petites et moyennes entreprises ?

R : Nous avons conscience que les PME sont confrontées à une série de défis différents en matière de technologie et d'intégration des ODD, en particulier en ce qui concerne les ressources financières nécessaires à l'intégration des systèmes. Il se peut qu'une approche plus ciblée spécifique aux PME soit nécessaire ; toutefois, les directives de SDG Ambition doivent quand même s'appliquer au cours de ces discussions. En outre, les PME ont la possibilité d'utiliser l'approche SDG Ambition comme un avantage concurrentiel pour créer une entreprise plus résiliente, mais également pour aligner les produits sur une consommation plus responsable. Des partenariats avec d'autres organisations en vue de développer des solutions permettant de créer une vision commune des performances en matière de développement durable à travers la chaîne de valeur, où les coûts et les avantages peuvent être partagés, sont également possibles. Nous encourageons les entreprises de toute taille à prendre en compte les directives de SDG Ambition dans le programme Accelerator et à les adapter en fonction du contexte dans lequel elles évoluent.

Q : Les participants au Global Compact qui ne sont pas des entreprises peuvent-ils rejoindre le programme Accelerator ?

R : Bien que le programme Accelerator soit conçu pour les entreprises, les autres participants ayant une expertise et des connaissances pertinentes pour SDG Ambition sont encouragés à discuter des possibilités de soutenir SDG Ambition avec leur représentant du réseau local du Global Compact.

Q : Bien que le programme Accelerator soit conçu pour les entreprises, les autres participants ayant une expertise et des connaissances pertinentes pour SDG Ambition sont encouragés à discuter des possibilités de soutenir SDG Ambition avec leur représentant du réseau local du Global Compact.

R : Pour le programme national, seules les entreprises basées dans les pays où le Réseau local du Global Compact organise le programme Accelerator peuvent participer. Notez que les entreprises doivent être membres du Réseau pour y participer. Pour en savoir plus sur la façon de rejoindre un Réseau, veuillez [cliquer ici](#). Si une entreprise n'est pas basée dans un pays où SDG Ambition est organisé par le Réseau, elle peut participer au programme mondial Accelerator. Veuillez lire « Quelle est la différence entre le programme mondial et le programme national » pour plus d'informations.

Q : Comment m'inscrire au programme Accelerator ?

R : Les entreprises peuvent renvoyer le [formulaire d'inscription](#) au programme Accelerator avant novembre.